

There are no translations available.



Une présentation portant sur la « Place des Écosystèmes dans les Plans et Stratégies de gestion des bassins hydrographiques : cas du bassin du Niger » a été faite par le Responsable de l'Observatoire de l'ABN qui a également participé au panel de discussions.

Il a été convenu qu'un engagement devra être pris par les différents acteurs et notamment les Organismes de bassin, pour la prise en compte systématique de la sauvegarde des écosystèmes dans l'élaboration et les plans de développement.

L'UICN est chargé d'élaborer et d'adresser un draft du protocole d'engagement que devra examiner l'ABN et faire adopter par ses Instances supérieures.